



# PLAN DE DÉVELOPPEMENT

2014 - 2017

- 1 Constats** : le Tir à l'Arc en Midi-Pyrénées en 2012-2013 (pages 2 à 6)
- 2 Objectifs** : les grands objectifs pour le développement du tir à l'arc (page 7)
- 3 Actions** : réussir les objectifs par des actions ciblées sur la période 2014-2017 (pages 8 à 17)

# 1- CONSTATS

## a- Licences et clubs

On note une courbe ascendante du nombre de licenciés : 2650 environ en 2009 et 2010, 2931 en 2011, fléchissement en 2012 (2772), 3125 en 2013. Dans le même temps, le nombre de clubs est passé de 67 en 2009 à 71 en 2013.

A l'heure actuelle la couverture du territoire est assez complète, mais le maillage pourrait être plus serré.

La moyenne d'archers par club est passée de 39,5 à 44 licenciés, mais 15 ont moins de 20 licenciés (dont 5 à moins de 10 licenciés), et 21 dépassent les 50 licenciés (dont 5 à plus de 100 licenciés).

Il y a 21 clubs labellisés FFTA sur la saison 2013-2014, contre 6 en 2009 et 12 en 2012, soit entre ¼ et 1/3 des clubs.

### Répartition des licences

L'équilibre Jeunes / Adultes est presque parfait (50,52% - 49,48%).

On note chez les Jeunes un équilibre Benjamins/Minimes, un léger fléchissement chez les Cadets, et un déficit flagrant de Juniors (première cause avancée : les études)

Il y a un important déficit féminin : globalement ¼ des licences seulement, un peu moins chez les Jeunes (23,81%), un peu plus chez les adultes (27,67%).

La cause avancée est l'image de l'archer telle qu'on le représente encore historiquement. Il est important de se dégager de cette image pour voir le tir à l'arc comme un sport aussi bien féminin que masculin (présence des archères aux Jeux Olympiques dès 1912).

### Les dirigeants

Les **dirigeants de clubs** sont souvent stables dans les Comités Directeurs, ce qui permet un suivi, mais risque à la longue un certain enfermement pour les clubs les moins dynamiques ou les plus isolés.

Les nouveaux bénévoles sont peu nombreux, surtout dans les instances supérieures (Comités Départementaux et Ligue).

Il s'ensuit parfois une paresse à sortir de la routine, voire une certaine lassitude et une démotivation, qui peut atteindre tous les niveaux.

Le maillage **Entraîneurs** se consolide peu à peu, et les nouveaux diplômés renouvellent peu à peu la façon d'enseigner dans les clubs. Même s'il subsiste ancienne et nouvelle méthode, celles-ci cohabitent maintenant sans problèmes majeurs. L'effort doit être poursuivi.

L'**Equipe Technique Régionale** est dynamique mais doit couvrir une très grande zone géographique ( pour 8 départements : 10 DEJEPS, plus le CTR). Il serait bon d'étoffer cette E.T.R.

Le maillage **Arbitres** se consolide également, les seuls clubs à ne pas être pourvus d'un arbitre ou d'un candidat en formation sont ceux qui n'organisent pas de compétition. Il subsiste toutefois une fragilité, la plupart des clubs n'ayant qu'un arbitre et se trouvant de ce fait à la merci d'un départ, volontaire ou obligé.

## **b- Les sportifs**

### **Installations**

La plupart des clubs s'entraînent en salle polyvalente, ce qui limite l'accès aux installations des sportifs désirant progresser en compétition. Mais de plus en plus de clubs ont une double possibilité d'entraînements intérieur/extérieur, ce qui réduit le turn-over pour ceux qui n'avaient qu'un terrain, et permet une participation aux compétitions toute l'année pour tous.

### **Compétitions**

le nombre de compétitions est en augmentation constante (69 journées-compétitions en 2009, 93 en 2012). Cela permet aux archers de concourir avec de moindres déplacements et plus. Sauf en tir au Beursault, tir de tradition plutôt pratiqué en « Pays d'Arc » (région parisienne-Picardie), qui ne comporte habituellement qu'une compétition annuelle en Midi-Pyrénées, et le Tir en Campagne (3 à 4 compétitions par an), toutes les autres disciplines sont largement représentées. Le nombre important d'arbitres demandé pour répondre à cette demande d'une centaine de journées est suffisant, mais devra être augmenté pour répondre aux demandes croissantes.

### **Compétiteurs**

le taux de participation aux compétitions reste faible dès lors que l'on compare le nombre de licences compétition à celui du nombre d'archers faisant effectivement des concours : un peu plus de 50% chez les adultes masculins, environ 40% chez les adultes féminines, mais une participation de moins de 30% chez les benjamins et minimes.

Le taux de compétiteurs au sens strict du terme (participants ayant tiré 3 fois au moins dans une même discipline avec la même arme) est d'environ  $\frac{3}{4}$  des participants aux compétitions. Le nombre de compétiteurs est en augmentation et fournit une bonne base pour un travail en direction du haut niveau.

A noter que la catégorie Junior, déficitaire en nombre de licenciés, a le plus fort taux de compétiteurs : beaucoup de jeunes de cet âge arrêtent le sport pour se consacrer aux études, ceux qui restent n'hésitent pas à continuer la compétition, privilégiant souvent un déplacement plus lointain mais bien placé dans le calendrier de leurs études.

### **Haut niveau régional**

chaque année, des archers midi-pyrénéens sont sur les podiums des Championnats de France. 2 archers sont actuellement en Pôle France Jeunes et une jeune archère a intégré l'INSEP à la rentrée 2013.

Les efforts sont à poursuivre, par les entraîneurs et les dirigeants de club, par les membres de l'Equipe Technique Régionale qui interviennent dans les départements et par les Comités Départementaux, par le Comité de Ligue et son Conseiller Technique Régional.

## c- Information

### Circulation des informations

La bonne circulation des informations est indispensable dans une ligue comme la nôtre, couvrant 8 départements et des clubs très divers dans leurs installations, leurs publics, leurs pratiques. Il est indispensable de renforcer les moyens existants, tant auprès des responsables, départementaux et locaux, que des simples archers. Chacun doit pouvoir trouver rapidement ce qu'il cherche, mais aussi savoir où trouver ce qu'il ne cherche pas pour le moment.

### La promotion du Tir à l'Arc

L'ensemble des clubs propose des opérations locales de promotion. Ce peut être sous forme de Portes Ouvertes, de participation aux journées Forum des Sports ou Forum des Associations locales, parfois des participations à la fête de l'école ou à celle du village, du camping...

Une majorité participe au Téléthon.

Les Comités Départementaux s'investissent plus lors du Sidaction ou de Santé-Vous Sport (opérations départementales ou en quelques lieux du département)

Jusqu'en juin 2012, les animations en Centres de Loisirs étaient possibles, ce qui pouvait générer une rentrée d'argent aux clubs et/ou aux CD ; l'obligation d'intervention de cadres professionnels a coupé court à ces animations dans la plupart des cas, que ce soit par manque de moyens des structures ou par manque de disponibilité des intervenants.

### Domaine de la Santé

On note une très grande disparité entre les clubs, quelle que soit la direction envisagée.

- **Formations aux Premiers Secours** : les propositions départementales sont en générales peu connues ; elles ne sont connues en général si elles sont à l'initiative de la Commune ou de l'une de ses structures.

- **Les conditions d'un surclassement** éventuel sont diversement connues également, en particulier en ce qui concerne le médecin référant pouvant être contacté.

- **Les informations dopage et A.U.T** sont souvent à l'initiative des clubs, qui s'appuient sur les textes de la FFTA ; on peut cependant penser qu'une information précise, donnée par un médecin référant ou par un médecin du Sport, serait souhaitable.

Dans le domaine de la Santé, il semble y avoir beaucoup à faire, d'une part par les Comités Départementaux qui pourraient servir d'intermédiaire entre les structures CDOS/DDCSPP et les clubs, peut-être répertorier les besoins en formation Premiers Secours des clubs ; d'autre part par la Ligue pour une information surclassements/dopage/AUT aux responsables de clubs ou/et aux entraîneurs (diplômés ou non).

### Développement durable

Près de 20% des clubs ne connaissent pas l'existence de la **Charte FFTA** ; la plupart des autres ne s'en servent pas. Constat qui pourrait sembler très grave, s'il n'était largement modulé par l'attitude des archers : beaucoup respectent et font respecter la propreté, les équipements, salles, terrains, parcours, nature...

Dans l'enquête qui a été menée, plusieurs signalent spontanément des **actions « douces »** : extinction des lumières, arrêt du chauffage... dès que possible.

D'autres signalent des actions en faveur des éco-emballages, des gobelets, de la vaisselle...

Enfin, **le covoiturage** est de règle, diversement en ce qui concerne les déplacements aux entraînements, mais généralisé pour les déplacements en compétition.

Un effort particulier doit être fait pour que les informations circulent mieux entre les différents échelons et à l'intérieur d'un même échelon. De même, il faudrait parvenir à intéresser les médias à notre sport, pour des annonces régulières de compétitions départementales et régionales, ainsi que pour les résultats des championnats départementaux, régionaux, nationaux. Des articles paraissent, mais il s'agit de presse locale, ce qui affaiblit grandement l'impact que peuvent avoir des médailles ou des sélections auprès du grand public et des élus.

## **2- OBJECTIFS**

### **A - Objectifs liés à l'organisation :**

1. Élaborer une vision favorisant le développement de la pratique sportive à long terme
2. Optimiser la structure et le fonctionnement de la Ligue et de son comité directeur
3. Renforcer les liens avec les Comités Départementaux
4. Développer des partenariats stratégiques.

### **B - Objectifs liés au développement :**

1. Augmenter l'accessibilité aux infrastructures (intérieures et extérieures)
2. Élaborer une stratégie de développement régional
3. Développer l'offre de services pour les membres des sphères Initiation et Loisir
4. Augmenter le nombre de licenciés (es)
5. Améliorer la formation et l'évolution du personnel d'encadrement et des élites sportives
6. Favoriser la relève des arbitres et des entraîneurs
7. Mettre en œuvre le PDPS et en assurer le suivi.

### **C - Objectifs liés aux communications :**

1. Améliorer l'image du tir à l'arc et de la Ligue en MP
2. Améliorer les communications entre la Ligue et les divers intervenants
3. Favoriser le rayonnement de la discipline
4. Diffuser les objectifs du PDPS à travers la population.

### **D - Objectifs liés au financement :**

1. Continuer à assurer une saine gestion des finances
2. Assurer la pérennité de la LMPTA
3. Offrir un soutien adéquat aux CD et Clubs.

### **E - Objectifs liés à la discipline :**

1. Accroître la présence des femmes au sein de l'organisation
2. Adapter les règlements en fonction des clientèles.

### **F – Objectifs liés au Haut Niveau :**

1. Maximiser l'efficacité du futur centre d'entraînement au CREPS
2. Oeuvrer pour les Jeunes non admis en Haut Niveau.

## **3- ACTIONS**

## A - Actions liées à l'organisation

### 1 - Élaborer une vision favorisant le développement de la pratique sportive à long terme

| Actions                 | Détails et commentaires  | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance                |
|-------------------------|--|---------------------------------|-----------------------|--------------|---|
| Mettre en œuvre le PDPS | Les actions du plan et les détails relatifs sont présentés dans ce tableau.    | Toutes                          | 2013-2017             |              | Réalisé / Non réalisé                     |
| Évaluer le PDPS         | Effectuer une évaluation annuelle afin d'effectuer les ajustements nécessaires | Toutes                          | 2013-2017             |              | Évaluation des indicateurs de performance |

Le Plan de Développement de la Pratique Sportive est un outil indispensable à la coordination des différentes actions ; il peut être lu à la fois par action et transversalement. Une même action impacte plusieurs objectifs, parfois à différents niveaux. De même, un seul objectif se décline en différentes actions, liées ou non entre elles.

L'évaluation annuelle (et non pluri-annuelle) du PDPS en permettra un meilleur suivi, mais aussi et surtout une meilleure appropriation par les différents Comités et Commissions. En outre, les progrès et les échecs seront relativisés par cette évaluation continue et inciteront à une remédiation plus rapide si nécessaire, ou à une intensification de l'action pour un résultat meilleur.

## 2 - Optimiser la structure et le fonctionnement de la Ligue et de son Comité Directeur

| Actions  | Détails et commentaires   | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance         |
|--|---|---------------------------------|-----------------------|--------------|------------------------------------|
| Visiter, au besoin, certains comités afin de favoriser la relève au sein de la structure | Minimiser les rencontres en personne et favoriser les rencontres par voie électronique (Internet, conférence téléphonique). | Toutes                          | 2014                  |              | Réalisé / Non réalisé              |
| S'assurer de la représentativité du C D  | Nommer un membre coopté afin d'avoir une opinion externe ou spécialisée.  | Toutes                          | 2014-2017             |              | Réalisé / Non réalisé              |
| Resserrer les liens avec les Comités Départementaux                                      | Permettre à chaque Comité Départemental non représenté de désigner un membre pour assister aux réunions du CD Ligue         | Toutes                          | 2014                  |              | Nombre de Départements représentés |

Les élus régionaux, s'ils sont à l'écoute des niveaux départementaux et locaux, ne connaissent pas suffisamment les problèmes et les ressentis pour répondre pleinement à l'attente des Comités Départementaux, des Clubs, des Archers.  
En sens inverse, la Ligue risque d'apparaître comme une entité plus ou moins lointaine, un peu inaccessible, simple rouage régional de la Fédération.

Il est important, à l'heure où le nombre de clubs, le nombre de licenciés grandissent, de rapprocher le Comité Directeur de Ligue des instances départementales, à défaut de pouvoir toujours le faire localement. (voir aussi point 3)

Pour assurer la relève des élus régionaux, il importe de faire connaître leur sphère de compétence et les tâches s'y rapportant.

La présence de personnes appartenant aux départements n'ayant pas d'élus régionaux, permettra ce lien indispensable entre la Ligue et la base : faire mieux connaître la Ligue, mieux comprendre les particularités locales.

### 3 - Renforcer les liens avec les Comités Départementaux

| Actions  | Détails et commentaires  | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performanc                              |
|--|--|---------------------------------|-----------------------|--------------|--|
| Resserrer les liens et la communication avec les Comités Départementaux    | Faire une réunion annuelle spécifique avec les Comités Départementaux  | Toutes                          | 2014                  |              | Réalisé / Non réalisé                                  |
| Faire une tournée des CD ;<br>Visite des clubs selon besoins exceptionnels | Faire la promotion de la Ligue pour renforcer les liens et y rattacher des activités de formation ou de développement. | Toutes                          | 2013-2017             |              | Nombre de CD visités<br>Nombre de clubs éventuellement |
| Soutenir davantage les CD  | Avec l'aide de ressources humaines additionnelles ou de subventions par projets  | Toutes                          | 2013-2017             |              | Réalisé / Non réalisé                                  |

Les Comités Départementaux ont peu de relations entre eux ; il s'agit plus de relations de club à club entre départements voisins que de relations d'échanges et de travail.

La Ligue désirant oeuvrer pour une meilleure communication entre Départements, a diffusé les coordonnées des Présidents, des Secrétaires, des Trésoriers, afin qu'ils puissent communiquer directement entre eux.

Elle se propose maintenant de provoquer une réunion annuelle, permettant d'intensifier les échanges entre élus occupant un même poste. Cette réunion, rapprochant élus départementaux et élus régionaux, aura un but multiple : mieux se connaître, échanger sur les problèmes et peut-être trouver ensemble des solutions, éventuellement parfaire les connaissances de chacun quant à sa charge, proposer aux autres des actions qui ont trouvé une résonance particulière (opérations de promotion pour les jeunes, les femmes, les personnes âgées...)

Assister à des réunions (ou assemblée générale) de CD permettra de mieux faire connaître les instances régionales, de mieux appréhender les spécificités locales, et peut-être de mieux soutenir les projets des Départements, par des conseils, par des aides mieux adaptées.

#### 4 - Développer des partenariats stratégiques

| Actions   | Détails et commentaires  | Sphères de la pratique sportive      | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance  |
|---|--|--------------------------------------|-----------------------|--------------|---|
| Ouverture sur le projet de la FFTA concernant les Centres de Vacances | En attente du projet pour répondre au mieux aux attentes   | Initiation                           | 2015 ?                |              | Nombre de nouveaux membres affiliés grâce au partenariat                        |
| Faire un partenariat avec l'arc handisport                            | Participer à la formation et sécurité des moniteurs en échange d'une visibilité et d'affiliations symboliques. | Initiation<br>Loisirs<br>Compétition | 2013                  |              | Réalisé / Non réalisé<br>Nombre de nouveaux membres affiliés par le partenariat |

Il s'agit de mieux faire connaître notre structure auprès de ceux qui commencent ou qui font déjà du tir à l'arc.

La Fédération Française de Tir à l'Arc travaille actuellement sur un projet de partenariat avec les stations (de montagne, de mer...) proposant du tir à l'arc parmi leurs activités sportives. La Ligue a le désir de s'engager dans le recensement des lieux existant sur son territoire, puis de répondre aux questionnements de la FFTA concernant la recommandation (ou pas) de la structure.

Le projet étant actuellement à l'étude sur le plan national, il est difficile à la Ligue de s'engager plus, mais elle en a une vision favorable.

Des relations existent avec la Fédération Handisports, comme avec la Fédération de Sport Adapté, tant sur le plan national, que sur les plans régional, départemental, parfois local.

La Ligue désire intensifier ces relations, non plus seulement avec les élus de ces fédérations, mais aussi avec les moniteurs et les éducateurs sportifs afin de leur permettre de mieux connaître notre sport, une connaissance -et une reconnaissance- réciproque ne pouvant qu'être bénéfique aux cadres respectifs et à leurs sportifs.

A noter que les sportifs FFH participant à des compétitions inscrites sur le calendrier de la FFTA ont leurs scores reconnus par leur fédération ; et que les sportifs S.A. concourent dans des compétitions organisées par ou avec l'aide des clubs FFTA.

## **B - Actions liées au développement**

### **1 - Augmenter l'accessibilité aux infrastructures**

| <b>Actions</b>  | <b>Détails et commentaires</b>   | <b>Sphères de la pratique sportive</b> | <b>Années de réalisation</b> | <b>Responsables</b> | <b>Indicateurs de performance</b>  |
|---|--|--|------------------------------|---------------------|--|
| Solliciter de nouveaux clubs  | Recensement et évaluer le potentiel de développement.                        | Toutes                                 | 2013-2017                    |                     | Nombre de nouveaux clubs affiliés  |
| Entreprendre des démarches dans le but d'augmenter le nombre de nouvelles installations | Être à l'affût des projets de création de nouveaux clubs. Soutien technique. | Toutes                                 | 2013-2017                    |                     | Nombre de nouveaux clubs affiliés<br>Nombre de nouveaux projets de clubs |
| Créer un fonds de développement à l'intention des clubs                                 | À condition de la mise en place d'un programme                               | Toutes                                 | 2013-2017                    |                     | Réalisé / Non réalisé  |

La moyenne de licenciés par club se rapproche de 50 licenciés (44) et plusieurs clubs dépassent la centaine.

Ces données mathématiques cachent une réalité un peu différente : si certains clubs sont un peu « confidentiels », selon leur position géographique, d'autres sont obligés de refuser des adhérents car leurs structures sont à saturation, qu'il s'agisse d'encadrement ou de possibilités d'entraînement.

Beaucoup sont dans des locaux multi-activités (gymnases ou salles polyvalentes) et ne peuvent obtenir plus de créneaux horaires, ce qui leur permettrait de scinder les entraînements pour recevoir un public plus important en nombre.

Les deux axes proposés par ce Plan sont donc de multiplier le nombre de clubs, avec comme avantage de toucher des communes non encore couvertes, de rapprocher les archers qui sont parfois éloignés de leur club (turn-over plus important quand il y a des frais de déplacement réguliers et un temps de trajet pouvant dépasser les 30 minutes) ; également de proposer une aide au développement des clubs existants, leur permettant ainsi de parfaire leur accueil en qualité et/ou en quantité.

Ces deux axes nécessitant le soutien des instances départementales et régionales, la Ligue est prête à s'engager dans cette voie, comme elle l'a déjà fait par le passé quand elle a été sollicitée. Elle cherchera maintenant à accompagner dès le désir de création de nouveaux clubs.

## 2 - Élaborer une stratégie de développement régional.

| <b>Actions</b>                 | <b>Détails et commentaires</b>   | <b>Sphères de la pratique sportive</b> | <b>Années de réalisation</b> | <b>Responsables</b> | <b>Indicateurs de performance</b> |
|--------------------------------|--|--|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| Plan de développement régional | Prioriser certaines zones ou départements dans les activités de développement au cours des prochaines années | Toutes                                 | 2013-2017                    |                     | Réalisé / Non réalisé             |

Ainsi que dit précédemment, le maillage couvre l'ensemble des 8 départements, mais de façon lâche. Certaines zones, certains départements sont plus déficitaires que d'autres. La Ligue désire, par son Plan de Développement, remédier peu à peu à ces faits, en ciblant des zones rurales en particulier, pour rapprocher l'existence de clubs des sportifs potentiels.

Au besoin, elle provoquera, par l'intermédiaire des Comités Départementaux, des actions de promotion pour inciter à la création de nouveaux clubs.

Ces nouveaux clubs seront soutenus par une aide logistique et technique afin de leur permettre de démarrer dans de bonnes conditions, et plus tard un tutorat par un club ami ou par le Département, puis un suivi ponctuel, permettra de pérenniser la structure.

### 3 - Développer l'offre de services pour les membres des sphères Initiation et Loisir.

| Actions   | Détails et commentaires  | Sphères de la pratique sportive    | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance                       |
|---|--|------------------------------------|-----------------------|--------------|--|
| Évaluer la possibilité de tenir des activités d'initiation dans les écoles primaires et secondaires | Dispositif AE<br>Rythmes scolaires   | Initiation                         | 2013-2016             |              | Nombre d'activités d'initiation                  |
| Améliorer l'encadrement des archers débutants   | Formation Assistants et Entraîneurs 1  | Initiation<br>Récréation - loisirs | 2013-2016             |              | Réalisé / Non réalisé                            |
| Organiser des compétitions et des activités   | 1ère compétition spécifique pour les archers de l'année  | Récréation- loisirs                | 2014-2017             |              | Nombre de « 1ère compétition » organisées        |
| Proposer aux clubs d'offrir des services complémentaires  | Par exemple : garderie, casse-croûte, conseils sur l'achat d'équipement, entretien d'équipement, | Toutes                             | 2013-2016             |              | Nombre de clubs offrant un ou plusieurs services |

Les Jeunes sont un public de choix pour la détection des futurs compétiteurs, voire des futurs champions.

Il importe d'ouvrir largement les possibilités de détection, et pour ce faire de s'adresser entre autres au public scolarisé.

L'image traditionnelle de l'archer est forte chez les jeunes enfants qui rêvent de Robin des Bois et autres héros et héroïnes dont ils suivent les aventures au cinéma ou à la télévision : cela peut aider au développement du tir à l'arc pour peu que l'on propose cette activité dans un cycle péri-scolaire et non plus directement en club.

Il faut toutefois former nos entraîneurs à avoir un contact en conséquence, basé sur encore plus de sécurité dans une approche ludique mais tout aussi technique que dans un club.

Les publics nouveaux qui arrivent dans nos clubs hésitent parfois devant la perspective de se lancer dans la compétition, ou encore font part de leurs difficultés de tous ordres. La Ligue, par l'intermédiaire des Départements, mais aussi directement en échangeant avec les futurs entraîneurs en formation, proposera aux clubs de réfléchir sur les services possibles à proposer à ces archers pour les amener à plus d'assiduité, à plus de confort.

#### 4 - Augmenter le nombre de licenciés (es).

| Actions   | Détails et commentaires  | Sphères de la pratique sportive      | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance   |
|---|--|--------------------------------------|-----------------------|--------------|--|
| Selon projet FFTA, solliciter une publicité des clubs par les Centres de Vacances | Permet d'alimenter le bassin de jeunes   | Initiation                           | 2015-2017             |              | Nombre de nouveaux licenciés issus d'une initiation dans ces Centres de Vacances |
| Augmenter le nombre de participants handisports                                   | Proposer à la FFH des possibilités pour ses licenciés ne bénéficiant pas d'une structure proche de tir à l'arc | Initiation<br>Loisirs<br>Compétition | 2013-2017             |              | Nombre de nouveaux membres ; nombre d'affiliés dû au partenariat                 |
| Développer des programmes adaptés aux besoins des retraités                       | Echauffement et motricité spécifique à prévoir et à diffuser dans les clubs                                    | Initiation<br>Loisirs<br>Compétition | 2013-2017             |              | Nombre de nouveaux membres affiliés, dû aux programmes                           |
| Développer de nouvelles clientèles  | Rester à l'affût de disciplines nouvelles  | Toutes                               | 2013-2017             |              | Nombre de nouveaux membres affiliés dû au développement                          |

Il s'agit de recruter des publics divers ayant eu une première approche du tir à l'arc, par l'intermédiaire de structures diverses.

Le public intéressé par l'activité tir à l'arc dans un Centre de Vacances doit connaître un encadrement et des structures correspondant autant que possible aux normes fédérales, ne serait-ce que par des raisons évidentes de sécurité, de lui-même et des personnes et des biens voisins de l'activité. La FFTA élabore un projet de reconnaissance des structures correspondant à des normes minimales, qui la feront connaître du public et incitera ensuite quelques-uns des clients à se tourner vers les clubs de leur voisinage.

Les autres publics visés, handicapés, retraités, personnes fragiles, nécessitent un accueil et des activités sportives adaptés à leur condition physique et/ou morale. Certains pourront se tourner vers la compétition, d'autres resteront résolument dans la sphère Loisirs s'ils trouvent une ambiance et des activités sportives propres à leur faire oublier leurs problèmes, physiques ou non.

A nous de nous adapter à ces archers de loisirs : en proposant à nos entraîneurs une formation complémentaire adaptée à tel ou tel type de public, en incitant nos clubs à leur ouvrir largement leurs portes sur des créneaux différents à certains moments de la semaine et en les considérant comme des archers au même titre que les compétiteurs, mais avec des activités différentes. A noter que certains se tourneront vers une participation à la vie du club s'ils s'y sentent bien et pourront aider efficacement !

## 5 - Améliorer la formation et l'évolution du personnel d'encadrement et des élites sportives.

| Actions  | Détails et commentaires   | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance   |
|--|---|---------------------------------|-----------------------|--------------|--|
| Mettre à jour la base de données des entraîneurs         | Inciter les entraîneurs à mettre à jour leurs compétences si nécessaire (requalifications).                                   | Toutes                          | 2013-2016             |              | Réalisé / Non réalisé<br><br>nombre d'entraîneurs ayant suivi un recyclage                           |
| Créer des opportunités d'échanges et de perfectionnement | Organiser des séminaires pour les athlètes, les entraîneurs, les arbitres, les gestionnaires et les administrateurs de clubs. | Toutes                          | 2013-2016             |              | Réalisé / Non réalisé<br><br>Nombre de participation aux événements de perfectionnement et d'échange |

La formation fait état d'un certain nombre d'entraîneurs formés et diplômés, mais ceux-ci ne disposent pas toujours du temps dont aurait besoin leur club. L'effort en formation est à poursuivre, d'autant que certains se lassent, vieillissent, changent de club...

Les nouveaux clubs ont besoin également de cadres confirmés ; si un club installé possède plusieurs entraîneurs, il pourra peut-être en déléguer un, pour quelques mois, sur une structure nouvelle, pour aider aux entraînements avec ou en alternance avec un cadre de l'Equipe Technique Régionale.

Les recyclages proposés régulièrement permettent une mise à jour des connaissances des entraîneurs, mais aussi (et surtout peut-être) des échanges entre entraîneurs.

Il serait bon de prévoir dans chaque recyclage un moment formel d'échanges, ou de porter au calendrier une date (annuelle par exemple) pour un regroupement des entraîneurs qui travailleraient partie de la journée sur un thème et autre partie en échanges libres en petits groupes.

De même, des rencontres entre sportifs (hors compétition) pourraient déboucher sur une meilleure appréhension de leurs problèmes par les élus.

Des échanges entre responsables départementaux sont prévus dans ce Plan, qui pourraient inciter les Départements à provoquer l'équivalent au niveau des clubs.

## 6 - Favoriser la relève des arbitres et des entraîneurs.

| Actions   | Détails et commentaires                 | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance  |
|---|---|---------------------------------|-----------------------|--------------|---|
| Solliciter des candidats potentiels                         | Lors des compétitions et dans les clubs | Toutes                          | 2013-2016             |              | Nombre de nouveaux candidats aux formations arbitres et entraîneurs |
| Inciter des jeunes archers à suivre une formation d'arbitre |   | Compétition                     | 2013-2017             |              | Nombre de nouveaux arbitres   |
| Favoriser le recrutement de nouveaux entraîneurs            |   | Toutes                          | 2013-2016             |              | Nombre de nouveaux entraîneurs                                      |

Expliciter les formations aux archers, en mettant en valeur la meilleure connaissance qu'ils pourront avoir de leur sport.

Préparer à la formation d'entraîneur par le biais de celle d'assistant à l'entraîneur, première marche créée par la Ligue pour alléger la formation fédérale officielle, trop lourde pour certains habitant loin ou qui ne peuvent suivre la formation complète telle qu'elle se fait normalement : la formation d'assistant permet de rentrer dans les principes fondamentaux de sécurité, de connaître un peu de la démarche fédérale d'apprentissage, et donc de pouvoir aider efficacement un entraîneur en le déchargeant d'une partie des débutants, tout en restant sous son contrôle.

Proposer aux jeunes qui peuvent être attirés par un statut différent de celui d'archer soit d'entrer en formation d'assistant, soit d'intégrer le corps arbitral par le biais d'une formation adaptée, qui leur permet un allègement de la partie hors règlements pour se consacrer plus particulièrement à la partie pratique de l'arbitrage ; ils intégreront le corps arbitral après l'examen national et pourront facilement devenir responsables d'une compétition dès qu'ils en auront l'âge.

## 7 - Mettre en œuvre le PDES et en assurer le suivi.

| <b>Actions</b>   | <b>Détails et commentaires</b>    | <b>Sphères de la pratique sportive</b> | <b>Années de réalisation</b> | <b>Responsables</b> | <b>Indicateurs de performance</b> |
|--|-----------------------------------|--|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| S'assurer que le PDES soit mis en œuvre selon les priorités établies |                                   | Excellence                             | 2013-2016                    |                     | Réalisé / Non réalisé             |
| Évaluer et améliorer les programmes                                  | Évaluer la qualité des programmes | Excellence                             | 2013-2016                    |                     | Réalisé / Non réalisé             |

Un Plan de Développement de l'Excellence Sportive, basé sur les recommandations de la FFTA, est mis en oeuvre pour permettre à nos Jeunes Espoirs de progresser plus largement et d'aller plus loin. Des programmes au niveau des clubs (initiation, suivi des archers en compétition), des Comités Départementaux (détection, Groupes Espoir Départemental), de la Ligue (groupe Espoir Régional, regroupement pour des participations à des événements nationaux par équipe de Ligue) sont complétés par des aides financières pour les Jeunes intégrés en Pôle Espoir et à l'INSEP.

L'amélioration, l'amplification de ces programmes devra permettre de couvrir les territoires non encore contenus dans ces différents niveaux, par un recyclage pointu des entraîneurs, mettant en valeur les progrès technologiques et pédagogiques les plus récents, par une aide à la mise en place des G.E. départementaux, par des regroupements d'équipe plus nombreux ou plus éloignés, selon le niveau des Jeunes Archers en faisant partie.

Les divers responsables de l'application de ces programmes seront invités à l'évaluer, en même temps qu'ils évaluent les progrès des Jeunes dont ils s'occupent. Une remédiation régulière devra se faire au vu du résultat des analyses, et selon les avancées des directives et recommandations nationales.

## **C- Actions liées aux communications**

### **1 - Améliorer l'image du tir à l'arc et de la Ligue en MP.**

| <b>Actions</b>  | <b>Détails et commentaires</b>  | <b>Sphères de la pratique sportive</b> | <b>Années de réalisation</b> | <b>Responsables</b> | <b>Indicateurs de performance</b>                     |
|---|---|--|------------------------------|---------------------|---|
| Concevoir un plan de communication                                    | Objectif principal de faire la promotion de la discipline et de la Ligue                    | Toutes                                 | 2013-2017                    |                     | Réalisé / Non réalisé                                 |
| Mettre en place un inventaire des outils utilisés annuellement        | Identifier tous les outils promotionnels<br>Évaluer et ajuster les outils de communication. | Toutes                                 | 2014-2017                    |                     | Réalisé / Non réalisé                                 |
| Optimiser les stratégies de communication pour les événements majeurs | Rencontrer une agence de presse afin d'établir un partenariat.                              | Toutes                                 | 2013-2016                    |                     | Visibilité médiatique                                 |
| Intensifier les activités de relations publique                       | Identifier des porte-parole (champion...)   | Toutes                                 | 2013-2017                    |                     | Visibilité médiatique                                 |
| Promouvoir le tir à l'arc en misant sur son aspect historique         | Olympiades, Virades, SVS, fête du sport,....  | Toutes                                 | 2013-2017                    |                     | document sur l'histoire du tir à l'arc<br>film, ..... |

Il est difficile d'intéresser les médias aux manifestations régionales ou nationales de notre sport.

La Ligue se propose de développer les axes de communication existants, réseaux sociaux, sites... afin de promouvoir nos clubs et nos Comités auprès d'un plus grand nombre de non-archers.

Un partenariat avec une agence de presse lors d'un événement majeur (finale, championnat de France, etc) permettrait d'alerter les médias et les attirer sur l'événement, ce qui ne pourrait avoir qu'un effet positif pour l'ensemble de la région, tant pour nos clubs que pour la Région elle-même, mise à l'honneur par cet événement médiatisé.

Sans événement particulier, la constitution d'un dossier de presse présentant notre sport et nos champions attirera les correspondants locaux et les incitera à donner des compte-rendus dans leurs éditions départementales.

## 2 - Améliorer les communications entre la Ligue et les divers intervenants.

| Actions   | Détails et commentaires   | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance           |
|---|---|---------------------------------|-----------------------|--------------|--------------------------------------|
| Améliorer les communications avec CD et clubs   | Processus de communication régulier<br>Commission des présidents, courriels....                               | Toutes                          | 2014-2017             |              | Nombre et qualité des communications |
| Créer ou améliorer les outils de communication afin de diffuser efficacement l'information auprès de tous les membres | Améliorer en priorité le site Web<br>Autres outils : guide de fonctionnement, infolettre, bulletin mensuel... | Toutes                          | 2014-2017             |              | Nombre et qualité des communications |
| Communiquer, par voie électronique, avec les groupes d'intérêts   | Créer un groupe Facebook, Twitter ...   | Toutes                          | 2014-2017             |              | Nombre et qualité des communications |

Ainsi que dit précédemment, les liens avec les Comités Départementaux, et par leur entremise avec les clubs, doivent être resserrés et optimisés. En raison de la taille géographique de la Ligue, il est difficile de multiplier les réunions, comme il est tout aussi difficile de multiplier les déplacements pour des relations duelles.

Le développement des communications, conjointement et en complémentarité des relations traditionnelles, permettra une meilleure connaissance -et reconnaissance- des différents niveaux et de leurs spécificités et problèmes particuliers.

L'amélioration de la communication mettra les Comités Départementaux et la Ligue à portée des simples licenciés qui pourront avoir rapidement des réponses à leurs questions, faire des commentaires sur les orientations choisies (et recevoir une réponse rapide et ciblée expliquant les choix des élus) ; ils pourront également proposer des actions ou des objectifs qui auraient échappés aux membres des Comités et des Commissions.

L'ouverture plus large aux archers « de base » permettra également à ceux-ci de mieux appréhender les charges d'un comité, et pourra peut-être susciter des vocations à la charge d'administrateur départemental ou régional.

### 3 - Favoriser le rayonnement de la discipline.

|  |  |        |           |  |   |
|--|--|--------|-----------|--|---|
| Organiser des événements majeurs           | Entamer des démarches afin de déposer des candidatures pour l'organisation d'événements d'envergure. | Toutes | 2014-2017 |  | Nombre et qualité d'événements majeurs tenus en Midi Pyrénées |
| Favoriser le phénomène de bouche à oreille | Augmenter le sentiment d'appartenance.   | Toutes | 2013-2016 |  | Réalisé / Non réalisé   |

L'organisation d'un événement majeur dans la Ligue permet une publicité plus importante de notre sport dans les médias, qui le délaissent habituellement, sauf parfois sur le plan local.

L'appel à une société spécialisée dans l'événementiel peut aider à obtenir cette publicité dans les pages régionales de la presse écrite, et obtenir le déplacement d'une équipe de télévision pour une diffusion large.

L'organisation d'événements majeurs ne peut être qu'un projet inter-clubs, départemental, voire régional. C'est une aventure d'envergure qui lie les organisateurs d'une manière forte, et les divers acteurs de l'organisation par une expérience sans pareille... sans parler des souvenirs communs qui maintiendront des liens forts pendant très longtemps.

Les premiers à s'impliquer, par ce sentiment d'appartenance à un groupe particulier d'organisateurs, parleront de leur engagement et entraîneront d'autres personnes à s'impliquer à leur tour.

Les participants à l'organisation diffuseront également l'information autour d'eux, parents et amis, qui pourront à l'occasion citer la manifestation à des connaissances ; un réseau peut ainsi se former qui attirera à la fois acteurs extérieurs et spectateurs, puis futurs sportifs.

#### 4 - Diffuser les objectifs du PDPS à travers la population.

| <b>Actions</b>                               | <b>Détails et commentaires</b> | <b>Sphères de la pratique sportive</b> | <b>Années de réalisation</b> | <b>Responsables</b> | <b>Indicateurs de performance</b> |
|--|--------------------------------|--|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| Mettre en œuvre le plan de diffusion du PDPS |                                | Toutes                                 | 2013-2016                    |                     | Réalisé / Non réalisé             |

Le Plan de Développement, pour rencontrer un maximum de réussite, doit être accepté par tous et mis en œuvre avec l'aide de tous, chacun à son niveau. Il sera diffusé aux Comités Départementaux qui pourront s'approprier certains objectifs, inscrire certaines actions dans leurs propres Plans de Développement respectifs.

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, il sera proposé aux clubs qui pourront valider ou non ses objectifs. Les réussites et les échecs seront présentés régulièrement, ainsi que les remédiations éventuelles.

Les archers pourront en avoir connaissance, tout comme les modifications en cours de Plan, par les moyens électroniques habituels à la diffusion des informations de la Ligue. Ils pourront à tout moment proposer des actions complémentaires pour permettre au PDPS de s'améliorer et d'atteindre ainsi plus aisément ses objectifs.

## **D- Actions liées au financement**

### **1 – Continuer à assurer une saine gestion des finances.**

| <b>Actions</b>  | <b>Détails et commentaires</b>              | <b>Sphères de la pratique sportive</b> | <b>Années de réalisation</b> | <b>Responsables</b> | <b>Indicateurs de performance</b> |
|---|---|--|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| Organiser les états financiers et le budget par projet      | Gérer par projet.                           | Toutes                                 | 2014-2016                    |                     | Réalisé / Non réalisé             |
| Évaluer le montant disponible pour la mise en œuvre du PDPS | Élaboration d'un budget spécifique au PDPS. | Toutes                                 | 2014-2017                    |                     | Réalisé / Non réalisé             |

Difficilement lisible pour les archers, peu parlant pour les représentants des clubs, le budget tel qu'il est présenté sous forme comptable est intéressant pour juger rapidement de la santé des comptes mais obscur pour connaître les dépenses des différentes actions et/ou Commissions.

La présentation du budget par projet, tel que présenté par les Commissions de façon préparatoire au budget prévisionnel, permettrait une meilleure vision des dépenses par action. Mais c'est une charge supplémentaire pour le trésorier ; chaque Commission, en accord avec lui, pourrait tenir une comptabilité action/ventilation, afin de limiter les travaux de présentation tout en répondant à ce désir de la base.

Une autre possibilité, pouvant être menée conjointement, pourrait être qu'une partie des actions, dépendant directement du PDPS, dépendent d'un budget PDPS ; les Commissions se verraient déchargées de cette gestion budgétaire, et le PDPS serait crédité de cette charge. Des élus seraient délégués pour gérer à la fois le prévisionnel, la mise en œuvre en collaboration avec les Commissions et les divers partenaires (CD et clubs, institutionnels...), et la présentation des bilans moral et financier, ce dernier sous la double forme plan comptable/bilan par action.

## 2 - Assurer la pérennité de la LMPTA.

| Actions  | Détails et commentaires   | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance                      |
|--|---|---------------------------------|-----------------------|--------------|---|
| Maximiser les subventions gouvernementales   | Répondre aux exigences<br>.   | Toutes                          | 2013-2016             |              | Revenus générés                                 |
| Générer des revenus provenant de dons  | S'associer à une cause<br>Créer une carte de membre Bienfaiteur                   | Toutes                          | 2015-2017             |              | Valeur monétaire des dons                       |
| Soutenir les clubs et CD qui organisent des événements nationaux ou internationaux spectaculaires pour générer des revenus | Créer un modèle d'affaires afin de s'assurer de la rentabilité de tels événements | Toutes                          | 2013-2016             |              | Revenus générés par l'organisation d'événements |

L'argent étant le nerf du sport, il importe de continuer une bonne gestion des finances de la Ligue, mais aussi d'utiliser au mieux les possibilités offertes par les subventions, tout en recherchant de nouvelles sources de revenus.

Outre le recensement des différentes aides et subventions gouvernementales auquel la Ligue peut prétendre, la mise en place d'actions répondant aux différents critères d'attribution de ces subventions permettra à la Ligue d'accroître ses possibilités de développement par un budget pouvant y répondre.

Les élus proposeront une carte de membre bienfaiteur aux archers, anciens archers, et toute personne ou entreprise qui le désireront, ou qui aideront financièrement une action ou un événement.

Un événement national ou international peut générer des revenus ponctuels non négligeables ; quelques clubs en bénéficient de loin en loin, parfois un Comité Départemental par sa participation conjointe. La Ligue participe à l'événement par une subvention afin d'assurer l'aisance des finances en attendant les subventions tardives.

L'écriture d'un modèle régional incitera les clubs à ne plus hésiter à s'impliquer dans l'organisation d'un tel événement.

La Ligue, par sa présence morale dans la rédaction du dossier, par son aide accrue dans les différents postes, sera un partenaire efficace dans l'organisation et pourra prétendre aux retombées morales de l'événement. Un bénéfice financier léger sera éventuellement dégagé pour permettre d'autres événements dans un calendrier rapproché.

### 3 - Offrir un soutien adéquat aux CD et Clubs.

| Actions   | Détails et commentaires   | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance     |
|---|---|---------------------------------|-----------------------|--------------|--------------------------------|
| Augmenter le soutien financier aux athlètes de haut niveau              | davantage de soutien financier.   | Les meilleurs archers           | 2013-2016             |              | Montant distribué aux athlètes |
| Subventionner les CD pour des projets et ou des initiatives spécifiques | Permettre la mise en œuvre de projets favorisant le développement du tir à l'arc.           | Toutes                          | 2014-2017             |              | Montant distribué              |
| Assurer un financement adéquat aux clubs                                | Permettre la mise en œuvre de projets innovants favorisant le développement du tir à l'arc. | Toutes                          | 2014-2017             |              | Montant distribué              |

La Ligue est un organisme de tutelle pour les Comités Départementaux ; elle est l'entité régionale représentant la Fédération. A ce titre, si elle doit veiller à la bonne application des directives et recommandations nationales, elle se doit aussi d'aider les Comités à les comprendre et les appliquer.

La Ligue ne peut soutenir tous les projets, elle doit choisir ceux qui s'intègrent le mieux dans les perspectives régionales du Plan de Développement, ou les plus innovants qui permettront peut-être une avancée significative des objectifs de ce Plan.

Elle peut et doit également oeuvrer pour réduire les inégalités entre départements, et peut à l'occasion apporter son soutien à un club présentant un projet innovant pour le développement du tir à l'arc.

La vitrine du sport passant par la publicité faite lors de réussites nationales et/ou internationales, l'aide aux sportifs ne sera pas négligée mais au contraire amplifiée, que ce soit une aide régulière comme celle que connaissent les Jeunes admis en Pôle Espoir ou à l'INSEP, ou une aide ponctuelle pour les archers adultes médaillés, qui pourra éventuellement se compléter lors de déplacements individuels non pris en charge par la FFTA, mais intéressants pour la progression de l'archer déjà reconnu nationalement.

## E- Actions liées à la discipline

### 1 - Accroître la présence des femmes au sein de l'organisation.

| Actions  | Détails et commentaires  | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance |
|--|--|---------------------------------|-----------------------|--------------|----------------------------|
| Inciter les femmes à s'essayer au tir à l'arc                        | Accentuer l'image de l'archère par la communication grand public | Toutes                          | 2013-2017             |              | Nombre de femmes           |
| Inciter les archères à occuper des fonctions d'entraîneur ou arbitre |  | Toutes                          | 2014-2017             |              | Nombre de femmes           |
| Amplifier les activités concours ; en instaurer de nouvelles         | Compétitions féminines   | Toutes                          | 2013-2017             |              | Nombre de femmes           |

Le nombre des licences féminines représente un peu moins d'un tiers des licences fédérales sur la région Midi-Pyrénées. La proportion d'arbitres, d'entraîneurs, d'élues à des postes de responsabilité est variable, mais très souvent en deçà du tiers.

La Ligue se propose donc d'augmenter le nombre de féminines en agissant dans les différentes sphères, depuis la mise en valeur du geste, déjà décliné dans la publicité télévisuelle en particulier, qui incitera à ne plus considérer le tir à l'arc comme une dérive de la chasse et de la guerre au Moyen-Age, mais comme un loisir harmonieux, en accentuant sur la face mentale et psychique de la concentration, nécessaire à une réussite valorisante, jusqu'aux possibilités offertes par un loisir ou un sport pratiquable à tous âges, dans toutes conditions, en famille, et proposant des possibilités sportives, gestionnaires, éducatives selon le désir de chacune.

Des propositions seront faites aux clubs et aux organisateurs de compétition pour permettre aux mamans de se libérer partiellement, en instaurant un gardiennage à proximité directe de la zone d'entraînement ou de compétition, gardiennage fait par deux mamans et/ou papas à tour de rôle.

Des possibilités de valorisation des entraîneurs et arbitres féminines sont à réfléchir, tandis qu'une campagne de sondage sur les intérêts et inconvénients d'avoir une femme/d'être une femme à la tête d'un club ou d'un comité peut amener des vocations parmi nos licenciées.

## 2 - Adapter les règlements en fonction des clientèles.

| Actions  | Détails et commentaires                                       | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance  |
|--|---|---------------------------------|-----------------------|--------------|---|
| Faciliter la pratique, lors d'activités de découverte  | Par ex modifier la distance de tir, ...                       | Initiation                      | 2013-2017             |              | Réalisé / Non réalisé   |
| Inciter les clubs à accepter les archers débutants en adaptant les exigences du tir en compétition | Cf : la catégorie Découverte dans les disciplines de parcours | Découverte de la compétition    | 2013-2017             |              | <i>Nombre de compétitions proposant une adaptation des conditions</i> |

Le public qui regarde tirer les archers confirmés a souvent l'impression qu'il lui serait difficile de faire du tir à l'arc, soit parce que la distance est grande, soit en raison de la petitesse des blasons, soit car les résultats des archers sont d'un niveau impressionnant pour lui, soit enfin parce qu'il estime la puissance de l'arc au-delà de ses possibilités physiques (pour les femmes en particulier).

Des ateliers de découverte du tir à l'arc, chaque fois que possible, placés à proximité des lieux de compétition, permettront d'attirer le public et lui montrer qu'on peut débiter à tout âge et se faire plaisir. La présentation de l'activité, primordiale, doit présenter au néophyte la progression que suit un archer débutant avant d'accéder aux compétitions sélectives inscrites au calendrier, moment plus proche qu'on ne le croit quand on débute.

L'admission des archers sur des cibles plus proches, avec des blasons plus gros, chaque fois que possible, sur les lieux de compétition, permettra au nouvel archer de s'intégrer discrètement aux compétiteurs et de faire connaissance avec les règlements les plus importants. Il sera d'autant moins stressé lorsqu'il participera à sa première compétition officielle, qu'il se sera familiarisé avec l'ambiance qui règne sur les pas de tir.

Les rencontres Jeunes, si elles ont disparu des règlements officiels de la FFTA, restent organisées par quelques clubs qui ont maintenant la possibilité de modifier distance, blasons, nombre de flèches selon le public reçu. Il est important qu'elles continuent d'exister, et s'ouvrent plus largement aux archers débutants adultes qui trouveront là des compétitions à leur niveau, peut-être en première compétition avant de s'inscrire en « Découverte » sur les compétitions officielles.

## F- ACTIONS LIEES AU SPORT DE HAUT NIVEAU

### 1 - Maximiser l'efficacité du futur centre d'entraînement au CREPS.

| Actions   | Détails et commentaires  | Sphères de la pratique sportive | Années de réalisation | Responsables | Indicateurs de performance                     |
|---|--|---------------------------------|-----------------------|--------------|--|
| Augmenter le nombre des Groupes Espoir départementaux | Revoir le fonctionnement des centres et uniformiser les opérations.            | Compétition<br>Excellence       | 2013-2017             |              | Nombre de G.E. départementaux                  |
| Créer un centre d'entraînement régional               | Projet au CREPS  | Compétition<br>Excellence       | 2015-2017             |              | Réalisé / Non réalisé                          |
| Augmenter les ressources humaines de la Ligue         | Engager un DEJEPS sur un poste au CREPS  | Compétition<br>Excellence       | 2015-2017             |              | Réalisé / Non réalisé                          |
| Aider les jeunes admis en Pôle Espoir et à l'INSEP    | Etablir des conventions avec ces Jeunes pour leur apporter une aide financière | Compétition<br>Excellence       | 2013-2017             |              | Réalisé / Non réalisé<br>Nombre de conventions |

Un projet de Centre d'Entraînement au Tir à l'Arc, intégré dans la structure CREPS, est actuellement à l'étude et pourrait avoir de bonnes chances d'aboutir prochainement.

Cela nécessite d'anticiper son futur fonctionnement afin de le rendre opérationnel dès les premières semaines suivant l'ouverture.

Pour cela, la Ligue doit réfléchir à l'embauche d'un cadre technique, à temps partiel peut-être au début, puis très rapidement à temps complet, afin de répondre aux différentes sollicitations qu'elle recevra et/ou qu'elle générera.

Ce cadre pourra intervenir sur des stages, des regroupements inter-départementaux, effectuer un suivi des athlètes de bon niveau proches (régionaux) ou attirés par la possibilité de suivi (étudiants sportifs choisissant le lieu de leurs études d'après les offres de service dans le sport.

Pour alimenter ce Centre d'Entraînement, les Groupes Espoir sont le premier public visé, qu'il s'agisse de regroupements ponctuels ou réguliers, qui par l'émulation progresseront d'autant plus vite.

Les Jeunes, sortis des G.E. pour partir en Pôle, ne doivent pas être abandonnés, sous peine de les voir se détourner de leurs clubs et de la Ligue. Les conventions signées depuis quelques années sont là pour leur apporter une aide financière supplémentaire, mais en contre-partie leur donnent l'obligation de continuer à représenter la Ligue (ne serait-ce que par le nom du club) dans les événements auxquels ils participent.

## 2 – Oeuvrer pour les Jeunes non admis en Haut Niveau

| <b>Actions</b>  | <b>Détails et commentaires</b>                                   | <b>Sphères de la pratique sportive</b> | <b>Années de réalisation</b> | <b>Responsables</b> | <b>Indicateurs de performance</b>                                      |
|---|--|--|------------------------------|---------------------|--|
| Ouvrir le futur centre d'entraînement aux Jeunes sortant des Groupes Espoir | Permettre à ces Jeunes et Jeunes Adultes de bénéficier du DEJEPS | Compétition                            | 2015-2017                    |                     | Réalisé / Non réalisé<br>Nombre d'archers entrant dans cette structure |

Tous les Jeunes des Groupes Espoir, ni même ceux du G.E. régional, ne peuvent prétendre entrer en Pôle Espoir ou à l'INSEP. Dès lors qu'ils atteignent l'âge limite du Groupe Espoir, plus aucune structure n'est là pour leur permettre de poursuivre leurs efforts vers le niveau national.

La solution actuelle peut être de les admettre en tant qu'assistants dans les G.E. départementaux, où ils pourraient avoir des moments d'entraînement supervisés par le cadre technique, et d'autres moments où ils l'aideraient à vérifier la bonne mise en place des Jeunes dans les exercices que le cadre aurait donné. C'est ce qui est parfois pratiqué, mais cela peut alourdir le groupe et reste d'une efficacité relative pour ces jeunes adultes.

L'ouverture du Centre d'Entraînement régional permettra de poursuivre le travail commencé en G.E. et de l'intensifier selon la disponibilité des archers, maintenant autonomes pour le déplacement, et pouvant avoir plus de temps à consacrer à leur sport, étant libérés des contraintes scolaires pré-bac.

On peut raisonnablement espérer qu'ainsi des archers de bon niveau parviennent à un niveau national correct, voire proche de l'international.